



Offre d'emploi à temps partiel (20%) Assistant Coach

Contexte

Fondé en 1888, le Club d'Aviron de Vevey possède une riche histoire sur les rives du lac Léman. Le CAV attire des personnes qui trouvent du plaisir à ramer et qui sont toujours désireuses d'apprendre. L'objectif du CAV est de fournir les infrastructures nécessaires à la pratique de l'aviron en loisir et en compétition, et d'encourager la participation sportive. Le CAV valorise l'art et le plaisir à travers la qualité de ses installations, de son équipement de rame, de ses moniteurs bénévoles et de ses entraîneurs, le tout dans un environnement collaboratif, convivial et social. Au fil des générations, le CAV a bâti une grande tradition dans la formation de rameurs compétitifs, et certains ont représenté leur pays aux Championnats du monde d'aviron.

Nous recherchons pour la saison 2023-2024 une personne dynamique, flexible, pédagogue, ouverte d'esprit sachant motiver et capable de transmettre les valeurs de l'aviron avec un contact facile avec les adolescents. Une expérience de quelques années est requise dans l'aviron de compétition. Une connaissance du système suisse est un plus.

Description générale

- Le coach assistant sera subordonné au Head Coach du CAV
- Il/Elle soumet régulièrement ses projets, planifications et résultats à son responsable
- Il/Elle collabore étroitement avec les autres responsables et entraîneurs du club
- Il/Elle s'engage à suivre des formations continues pour son domaine d'activité

Descriptif des tâches à effectuer

- Collabore à l'établissement d'un programme d'entraînement adapté à chaque catégorie (minimes à séniors).
- Aide le responsable de la gestion administrative des activités liées à l'aviron de compétition.
- Contribue à la sélection des équipes en vue des régates.
- Informe le comité de l'évolution de l'équipe d'athlètes et de ses résultats.
- Signale tout incident au responsable comité
- Promeut, auprès des jeunes, les valeurs de notre club et plus généralement les valeurs du sport.

Taux d'activité

Le poste de Coach Assistant est comptabilisé avec un pourcentage de 20% sur 42 heures. C'est-à-dire, 8 heures en moyenne par semaine. Etant donnée de la périodicité des régates, le taux de travail effectif variera durant la saison en fonction de la période.

Salaire

À définir selon le profil du candidat/ de la candidate et de son expérience.